

Consultation sur l'adaptation au changement climatique Sérieux ?

Consulter les citoyens sur leur avenir et sur la manière dont la France doit avancer sur les politiques publiques à mettre en œuvre pour nous adapter au changement climatique est essentiel, tant ses impacts modifieront nos cadres de vie, notre économie et nos sociétés. Dans ce contexte, le Pacte du Pouvoir de Vivre s'interroge sur le sens et l'objectif de la [consultation publique](#) lancée hier par le Ministère de la Transition Écologique sur le projet de trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC). 3 questions ubuesques, un mail contact, aucune méthodologie de traitement des informations récoltées... L'adaptation au changement climatique et plus globalement les sujets environnementaux méritent mieux que cette séquence de communication qui ne sert ni la cause, ni la démocratie. Plus largement, cette consultation illustre la nécessité de repenser en profondeur la manière dont on implique les citoyens comme les corps intermédiaires à la construction des politiques publiques, et en particulier sur les questions majeures qui touchent au quotidien.

Adaptation au changement climatique : se projeter collectivement

Le Pacte du Pouvoir de Vivre tient à rappeler que l'adaptation au changement climatique est une question essentielle qui ne doit pas inciter le gouvernement et les élus à détourner le regard de la nécessité de doubler le rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En ce sens, la présentation hier par la Première Ministre sur la planification écologique n'est qu'une première étape. Notre capacité d'adaptation demain est directement conditionnée au volontarisme et à l'action politique d'aujourd'hui.

Même une trajectoire climatique qui tient l'objectif de l'Accord de Paris nécessite des mécanismes d'adaptation sur l'agriculture, eau, mobilité, logement, santé, travail... autant d'enjeux qui touchent nos quotidiens. Les épisodes caniculaires de l'été 2022 ont montré que le sujet de l'adaptation se conjugue au présent et concerne chacun.e de nous.

Dans ce contexte, quelle ambition porte la consultation proposée ? La première question est-elle sérieuse ? La deuxième a-t-elle un sens ? La troisième s'adresse-t-elle vraiment aux citoyens ? Le sujet de l'adaptation au changement climatique mérite mieux que cette absence de méthode.

Consultation du public

L'enjeu démocratique est lié à notre capacité à agir pour la transition écologique et sociale. La consultation proposée hier ne permet pas d'impliquer chacun.e à la décision publique. Cette consultation n'est pas un cas isolé, elle fait partie d'un continuum de dysfonctionnements démocratiques qu'il faut résoudre. Les transformations à venir nécessitent de mobiliser chaque citoyen, chaque acteur économique, chaque territoire. Proposer des espaces d'expression sans cohérence d'ensemble et sans information sur la manière dont seront utilisées les réponses ne fait avancer ni le sujet traité, ni la démocratie.

Contenu de la consultation sur le site du Ministère de la Transition écologique :

Questions de la consultation

Question 1 : La France doit-elle se doter d'une trajectoire de réchauffement de référence d'ici la fin du siècle pour pouvoir s'adapter, tout en poursuivant la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris ?

Question 2 : Que pensez-vous d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation de la France (TRACC) dont les niveaux de réchauffement de référence seraient : +2 °C en 2030, +2,7 °C en 2050 et +4 °C en 2100 (France métropolitaine) ?

Question 3 : Quels outils et quel accompagnement technique et financier devraient être mis à la disposition des collectivités, des acteurs économiques et du public pour qu'ils puissent prendre en compte les impacts envisagés dans le futur du réchauffement climatique ?

Envoyez vos contributions jusqu'à mi-septembre 2023 à : trajectoire-adaptation@ecologie.gouv.fr

Contact :

Amandine Lebreton – amandinelebreton@pactedupouvoirdevivre.fr – 06 98 45 74 78